



MAIRIE
DE
FRÉGOUVILLE
32490

République Française
Tél. & Fax 05.62.07.84.88

Procès-verbal du conseil municipal du lundi 18 décembre 2023

Présents : M Darolles Jean-Claude, M Caubet Bernard, M Pères Nicolas, M Dessolas Charly, Mme Aries Marlène, M Daldosso Michel, Mme Cuveillier Pascale, M Bayonne Nicolas, M Dupoux Florian, M Aries Eric.

Absent : Mme Pinarel Cynthia

Secrétaire de séance : Mr Aries Eric

Ordre du jour

- **Approbation du dernier compte rendu**
- **Délibérations : Demande de subventions auprès de l'état (DETR), du département (DDR+), Région et CAF pour le projet de rénovation de l'école.**
- **Délibération : Implantation de ENR (énergies renouvelables).**
- **Questions Diverses.**

Approbation du dernier compte rendu.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal du conseil municipal du 21 novembre 2023.

Délibérations : Demandes de subventions auprès de l'état (DETR), du département (DDR+), Région et CAF pour le projet de rénovation de l'école.

Une étude de faisabilité, pour la création d'une salle Alaé et une salle de classe, a été demandée à Duffau&Associés. L'estimation du montant des travaux s'élève à 425 000€. Ce montant financera donc, une extension avec la création de deux nouvelles classes, scolaire et périscolaire, mais aussi la restauration d'une partie de l'existant, toiture, isolation, peinture et mise aux normes confinement et anti intrusion.

Les subventions que nous pouvons espérer d'obtenir sont les suivantes :

- 40% auprès de la préfecture (DETR) 170 000€

- 5% auprès de la région 21 250€
- 15% auprès de la CAF 63 750€
- 20% auprès du conseil Départemental (DDR)

Et de fait, un autofinancement de 20%, un montant de 85 000€

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Délibération : Implantation de ENR (énergies renouvelables)

Un cahier PLUI consultation Citoyen a été mis en place en mairie. Deux personnes ayant des biens sur la commune sont venues écrire un commentaire.

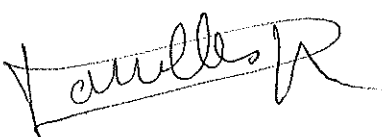
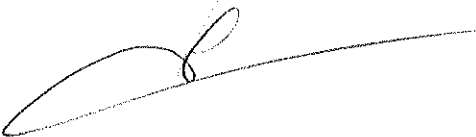
Une première version a été délimitée, par un groupe de travail, notamment sur les zones constructibles qui sont en partie construite et donc qui pourrai accueillir du photovoltaïque sur les toitures. D'autres zones ont été retenues comme la place devant l'école et le parking de la mairie pour des ombrières.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Questions diverses

Mr Le maire nous informe que la Barousse a finalement prolongé la canalisation d'eau, pour la défense incendie, proche du croisement de la vierge. Cette bouche servira à couvrir les bâtiments de l'école, l'église et toutes les habitations autour. Cette modification aura un coût plus important que prévu, mais sera entièrement assumer par la Barousse.

Mr Dessolas propose de faire un aménagement du carrefour de la rue du stade et de la route de Maurens. Pour cela il sera fait appel au cabinet Castéras, géomètre Expert, pour étudier un aménagement au moindre coût.

Darolles Jean-Claude 	Aries Eric 
---	--

L'ordre du jour étant épuisé, M le maire lève la séance à 22h15.